

<p style="text-align: center;">Assemblée Générale du mercredi 27 septembre 2017 Procès-verbal</p>

Présents ou représentés : Joseph ABDO, Paul-Nassirou AYEVA, Liliane BAIJARD, Christian BINET, Bruno CAVAGNE, Jean-Pierre DUPORT, Patrick GUIRAUD, Francisque GUYON, Yves HUART, Pierre-Marc LACHAUD, Xavier LASSERRE, Jean-Pierre MAILLANT, Patrick NATAF, Jean-Luc PÉNICHOU, Bernard RASPAUD, Paul RAZEL, Noël RICHET, Hubert ROUX, Daniel TARDY, Christian TRIDON, Jean-michel SCHMITT

Christian Tridon, Président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 21 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui sont parvenus.

Pour information, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2016 est précisé. Il s'élève à 51 (32 personnes physiques et 19 personnes morales).

L'assemblée générale d'ASCO-TP peut valablement délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste de personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Christian TRIDON rappelle son objectif vis-à-vis de l'association qui se doit être le lien entre la profession des Travaux Publics et le ministère de l'Éducation Nationale.

Lecture est faite de l'ordre du jour :

- 1) - Rapport d'activité du Président pour l'année 2016 ;
- 2) - Rapport financier du Trésorier pour l'année 2016 ;
- 3) - Approbation des comptes 2016 ;
- 4) - Fixation des cotisations pour 2018 ;
- 5) - Election du CA
- 6) - Vote des différentes résolutions ;
- 7) - Questions diverses / débat

Les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou téléchargeables à l'adresse :

<http://www.asco-tp.fr/download/AG-170927/>.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1) - Rapport d'activité du Président pour l'année 2016 ;

Le Président donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

2) - Rapport financier pour l'année 2016 ;

Le Président demande à Noël Richet de faire lecture du rapport financier joint en annexe.

Le résultat de l'exercice est équilibré. Cet équilibre est principalement dû à la ressource supplémentaire de 20 000 € pour la gestion du projet Pack Ressources LGV

Il est rappelé que ce résultat ne prend pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur plusieurs années. Au cours de l'exercice 2016, AscoTP a encaissé 230 000 € de subvention et dépensé 203 399 €. Le reste des fonds dédiés au projet sont de 233 541 € en fin d'exercice 2016. Il reste encore à recevoir 10 000 € du CCCA-BTP dans le cadre des subventions déjà accordées

Les comptes ont été établis par Monsieur Pascal Delmon, du cabinet d'expert-comptable « Fiduciaire 4C Gestion ».

3) – Approbation des comptes 2016

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

4) – Fixation des cotisations 2018

A l'unanimité des présents ou représentés, les cotisations de 2017 sont reconduites pour l'année 2018.

5°) – Election du CA

Huit candidats se présentent à ces élections et sont élus à l'unanimité des présents ou représentés : Bruno CAVAGNE (Président FNTP), Anne-Claude COUDEVYLLE (chargée de mission formation à la FNTP), Bruno GODART (Directeur département MAST à l'IFSTTAR), Patrick GUIRAUD (Directeur délégué génie Civil à CIMBETON), Francisque GUYON (Président de l'association Eugène Freyssinet), Sandrine MANSOUTRE (Directrice de l'EFB), Christian TRIDON (Président sortant d'ASCO-TP), Jean-Michel SCHMITT (Inspecteur général de l'Education nationale).

Quatre membres honoraires feront également partie du CA mais ne participent pas au vote conformément aux statuts : Christian BINET (Président honoraire), Jean-Pierre MAILLANT (Président honoraire), Paul RAZEL (Vice-président honoraire) et Hubert Roux (Président honoraire)

Lors de sa prochaine réunion, Le conseil choisira parmi ses membres un bureau composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier.

6) - Vote des différentes résolutions

Les 5 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité (exception faite de la 3^{ème} résolution où l'on note une abstention).

Première résolution

Ayant entendu le rapport du Président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2016 qui sont en équilibre.

Troisième résolution

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2018 les cotisations fixées en 2017.

Quatrième résolution

Suite au vote de l'Assemblée Générale les 8 personnes suivantes sont déclarées membres du CA : Bruno CAVAGNE (Président FNTP), Anne-Claude COUDEVYLLE (chargée de mission formation à la FNTP), Bruno GODART (Directeur département MAST à l'IFSTTAR), Patrick GUIRAUD (Directeur délégué génie Civil à CIMBETON), Francisque GUYON (Président de l'association Eugène Freyssinet), Sandrine MANSOUTRE (Directrice de l'EFB), Christian TRIDON (Président sortant d'ASCO-TP), Jean-Michel SCHMITT (Inspecteur général de l'Education nationale).

Conformément à l'article 6 des statuts de l'association, ils sont élus pour 5 ans et rééligibles.

7) - Questions diverses / débat

Ayant entendu le projet de budget pour l'année 2018, l'assemblée approuve ce plan.

L'association se doit d'afficher ses objectifs pour le futur et faire preuve de dynamisme. Le travail entrepris par le groupe qui s'est réuni le 23 juin 2017 doit se poursuivre pour mieux faire connaître les Travaux Publics auprès des jeunes et les inciter à intégrer ce secteur. Le futur projet d'un site dédié plus particulièrement aux jeunes, va dans ce sens.

Une lettre numérisée semble préférable à la lettre papier.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée

Le président



Christian TRIDON